

L'Open VLD remet le service communautaire pour chômeurs sur la table

[Le Vif](#)

28/02/18 à 09:45 - Mise à jour à 09:45

Source: Belga

L'Open VLD soumet une proposition de loi qui doit légaliser le service communautaire pour chômeurs de longue durée. C'est ce que déclare le député Open VLD Egbert Lachaert mercredi. Le partenaire de coalition CD&V qualifie l'idée de "dépassée". "Il faut un trajet d'activation sur mesure", déclare le député Stefaan Vercamer (CD&V).



Egbert Lachaert © BELGA

Le nombre d'offres d'emploi culmine en Belgique, mais il s'avère difficile de les remplir. Il y a trop peu de personnes en âge de travailler au boulot. Et l'année passée il y avait encore plus de deux cent mille chômeurs, dont près de la moitié depuis plus de deux ans.

Lachaert se saisit de ces données pour lancer sa proposition de loi. La proposition doit offrir la possibilité légale aux régions d'instaurer le service communautaire pour chômeurs de longue durée. Il faudra donc que les régions le lancent elles-mêmes. "Nous souhaitons tendre cet instrument supplémentaire au VDAB, à Actiris et au Forem pour accompagner les chômeurs de longue durée dans leur trajet pour trouver un travail fixe", déclare Lachaert.

La mesure figurait dans les accords gouvernementaux fédéral et flamand, mais sans beaucoup de résultats pour l'instant. Les CPAS disposent déjà d'une mesure semblable : ils peuvent demander aux bénéficiaires du revenu d'intégration d'effectuer un service communautaire.

Les chômeurs de longue durée pourraient se voir confier des tâches deux demi-journées par semaine. "Il est essentiel de vouloir instaurer le service communautaire dans l'intérêt du demandeur d'emploi. Ce n'est pas seulement un 'service en retour' que le chômeur rend en échange d'une indemnité. Au contraire, c'est une mesure qui doit signifier une véritable plus-value pour le chômeur de longue durée dans sa recherche parfois difficile de travail", déclare Lachaert, qui conteste qu'il s'agit d'une sanction. Le but n'est pas d'obliger tous les chômeurs de longue durée à prêter un service communautaire, déclarent les libéraux flamands. "C'est un instrument supplémentaire que nous ajoutons au menu sur mesure des services d'accompagnement et qui peut être utilisé si c'est indiqué et dans l'intérêt de la personne en question."

D'après le quotidien De Morgen, tous les partenaires de coalition y sont favorables. Seul le CD&V n'est guère enthousiaste. "Personne n'attend l'idée dépassée d'un service communautaire. Il faut un trajet d'activation sur mesure qui est plus durable. On tire déjà bien parti des instruments existants pour ce trajet (travail de bénévoles, expérience de travail, assistance par le travail...)", écrit le député CD&V Stefaan Vercamer sur Twitter.

Le ministre de l'Emploi fédéral Kris Peeters (CD&V) a contacté ses collègues wallon, bruxellois et flamand pour mettre en place une régulation ensemble. L'activation de chômeurs est une compétence régionale. Peeters dit que c'est pour cette raison qu'il est pieds et poings liés. "Juridiquement, nous ne pouvons pas prendre d'initiative sans accord avec les régions", déclare sa porte-parole Miet Deckers au quotidien De Morgen. Elle qualifie la proposition Open VLD de "superflue".